

ANNEE  
2025/2026

	<i>Dates des modules</i>	<i>Tarifs à la carte</i>
<i>Phytothérapie &amp; physioanatomie</i>		
Module introduction à la phytothérapie et système digestif	11-12-13 septembre 25	<i>Tarif pour les 28 jours : 2500 €</i>
Module système respiratoire	26 - 27 septembre 25	
Module système ostéoarticulaire	10 - 11 octobre 25	
Module système urinaire	14 - 25 octobre 25	
Module système cutané	7 - 8 novembre 25	
Module système immunitaire	21 - 22 novembre 25	
Module système cardio-vasculaire	5 - 6 décembre 25	
Module système neuro-endocrinien	18 - 19 - 20 décembre 25	
Module sommeil & dépression	9 - 10 janvier 26	
Module stress chronique	23 - 24 janvier 26	
Module maladies métaboliques	13 - 14 février 26	
Module naturopathie & compléments alimentaires	27 - 28 février 26	
<i>Règlementation, pratique &amp; posture du thérapeute, et légitimité</i>		
Savoir conseiller, soutenir, et accompagner les états émotionnels	13 - 14 mars 26	
Savoir conseiller, soutenir et accompagner les déséquilibres physiologiques		
Connaître la réglementation de la pratique du thérapeute intégratif		
Être un accompagnant serein et légitime		
<i>Aromathérapie</i>		
Aromathérapie thérapeutique & olfactothérapie	3 - 4 - 5 avril 26	<i>1500 €</i>
Aromathérapie énergétique & vibratoire	26 - 25 -26 avril 26	
Aromathérapie & pratique professionnelle	16 -17 mai 26	
<i>Fleurs de Bach</i>		
Formation complète en élixirs floraux	Du 16 au 20 juin 26	<i>900 €</i>
<i>Formation complète de thérapeute intégratif : 41 jours soit 287 heures de formation</i>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le tarif de la formation complète de thérapeute intégratif est de 4000 € comprenant chaque module cité ci-dessus. Aucune prise en charge n'est possible mais des facilités de paiements sont disponibles.</li> <li>• Toute inscription définitive se fera suivant la signature du contrat de formation avec l'organisme de formation après prise de contact par téléphone au 06 18 55 77 50 ou par mail à <a href="mailto:julie@aromasens.fr">julie@aromasens.fr</a></li> <li>• Les cursus aromathérapie et le cursus élixirs floraux peuvent faire l'objet d'un certificat de praticien certifié indépendant de la formation complète</li> </ul>		